



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nancy, le 25 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suspension temporaire de l'activité de néonatalogie du CH de Remiremont

La maternité de Remiremont est ouverte et prend en charge les accouchements sans complication et les nourrissons en bonne santé. Toutefois, dans un contexte de difficultés sur les ressources médicales, et malgré la mobilisation des équipes du CH de Remiremont, l'ARS Grand Est est contrainte de suspendre temporairement l'activité de néonatalogie du 26 avril (8h30) au 6 mai 2024 (8h30).

Dans cette situation exceptionnelle et temporaire, la maternité de Remiremont est ouverte et prend en charge tous les accouchements mais pourra prendre la décision de transférer la patiente ou le nourrisson vers Epinal ou le CHRU de Nancy. En cas d'urgence gynécologiques ou obstétricales, les femmes se présentant sur le site de Remiremont seront prises en charge sur place comme habituellement.

Les nouveau-nés qui auraient besoin d'une prise en charge en néonatalogie seront pris en charge avec leur mère par les services de néonatalogie le plus proche de leur domicile, dont celui d'Epinal.

Ces dispositions sont prises par l'établissement à titre exceptionnel en raison de difficultés sur les effectifs de pédiatres durant cette période courte.

Le CH de Remiremont prend contact avec les couples potentiellement concernés afin de leur présenter la situation, les modalités d'organisation de leur suivi et d'évoquer leur orientation dans le respect de leur libre choix.

La maternité reste donc ouverte et la continuité de toutes les autres activités relevant de la filière femme-enfant sont maintenues. Pendant cette courte période, les consultations programmées de pédiatrie et de gynécologie, le suivi des grossesses et les hospitalisations en pédiatrie et en gynécologie sont maintenues.

La sécurité des patientes et des nouveau-nés est la priorité de l'ARS et du centre hospitalier.